

---

# L'endogamie matrimoniale dans les villes suisses, 1880-1930

Effets structurels et préférences individuelles

Luigi Lorenzetti et Reto Schumacher

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/783>

DOI : 10.4000/histoiremesure.783

ISSN : 1957-7745

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 juin 2005

Pagination : 29-58

ISBN : 2-7132-2053-X

ISSN : 0982-1783

**Référence électronique**

Luigi Lorenzetti et Reto Schumacher, « L'endogamie matrimoniale dans les villes suisses, 1880-1930 », *Histoire & mesure* [En ligne], XX - 1/2 | 2005, mis en ligne le 22 août 2008, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/783> ; DOI : 10.4000/histoiremesure.783

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Éditions de l'EHESS

---

# L'endogamie matrimoniale dans les villes suisses, 1880-1930

Effets structurels et préférences individuelles

Luigi Lorenzetti et Reto Schumacher

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Recherche réalisée dans le cadre du projet Histoire de la population en Suisse, 1815-1945, financé par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (n° 1114-058899/1). Les auteurs remercient A.-L. Head-König pour ses observations et pour sa patiente relecture du manuscrit.

- 1 Si l'homogamie socioprofessionnelle a été l'objet d'innombrables investigations, l'endogamie géographique a suscité, parmi les historiens, moins d'intérêt, surtout à l'égard du monde urbain où l'intensité des migrations et la variété des aires migratoires ont longtemps « occulté » le phénomène. Pourtant, l'endogamie<sup>1</sup> constitue un indice précieux du degré d'ouverture et d'intégration individuelle dans l'espace social de la ville. De plus, les villes se prêtent à des analyses sur les effets des facteurs démographiques, économiques, sociaux, culturels sur le marché matrimonial et sur les segmentations qui parcourent l'organisation sociale. En ce sens, le comportement endogame peut être lu comme étant le résultat de diverses formes d'interaction : entre les facteurs structurels, mais aussi entre les variables définissant les profils et les choix individuels et les contraintes du groupe d'appartenance ou de référence<sup>2</sup>.
- 2 Cette hypothèse, qui est au cœur de notre démarche, nécessite néanmoins quelques précisions. La notion de « marché matrimonial », notamment, est particulièrement « glissante » dans la mesure où elle ne peut pas se résumer uniquement par le nombre de célibataires en âge de se marier et pour qui le mariage représente une option culturellement acceptable ; les formes de la recherche du conjoint peuvent varier selon le sexe, les catégories socioprofessionnelles et l'origine<sup>3</sup>, de sorte que la définition du marché matrimonial se doit de tenir compte à la fois des opportunités et des préférences

individuelles face au mariage. Sans oublier que dans tout couple le consentement au mariage exprime des degrés de préférence différents, du fait que chaque acteur du marché matrimonial est à la fois « demandeur » et « offrant »<sup>4</sup>.

- 3 Même la notion d'endogamie — à savoir la préférence accordée, lors du choix matrimonial, aux individus appartenant à la même communauté, ethnique, linguistique, culturelle, nationale, régionale ou villageoise — impose quelques remarques : elle implique tout d'abord la définition de la population et des bornes séparant les divers groupes qui la composent. Or, en milieu urbain, le marché matrimonial est à la fois fermé et ouvert : la large majorité des mariages concernent à la fois des individus qui y sont domiciliés, mais qui en même temps ont bien souvent derrière eux un parcours migratoire. Pour eux, le mariage constitue une étape importante dans le processus d'intégration et de fixation, mais pouvant assumer des modalités diversifiées. Ainsi, si dans certains cas l'exogamie semble avoir représenté le moyen d'échapper aux contraintes et aux barrières représentées par le groupe d'appartenance<sup>5</sup>, dans d'autres, c'est l'endogamie qui semble avoir favorisé le maintien, voire la consolidation, des espaces économiques par le biais des processus d'insertion segmentée et des liens de solidarité qu'elle garantissait<sup>6</sup>. Enfin, si l'endogamie matrimoniale n'est pas uniquement un comportement préférentiel, variant selon les opportunités offertes par le marché matrimonial, la variété des origines des immigrés et les divers degrés de cloisonnement de leurs communautés rendent la définition des critères d'endogamie délicate et d'autant plus précaire qu'elle repose sur des bases identitaires différemment perçues au sein des divers groupes<sup>7</sup>.
- 4 Faute de pouvoir les scruter plus en profondeur, ces aspects constituent néanmoins des éléments importants dans l'analyse et l'interprétation du comportement endogame urbain. En ce sens, cette étude propose quelques jalons sur les caractéristiques et les spécificités des choix matrimoniaux dans les villes suisses à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles tout en tenant compte de la variété des réalités urbaines et des marchés matrimoniaux qui y ont pris forme.
- 5 L'analyse est basée sur le dépouillement des actes de deux cohortes de mariages — 1880 et 1929 — saisis dans les quatre villes suisses de Lucerne, Winterthur, La Chaux-de-Fonds et Genève<sup>8</sup>. Le corpus est constitué de 3 812 mariages, dont 2 589 pour la première cohorte et 1 223 pour la deuxième. Tout en privilégiant la comparaison synchronique interurbaine destinée à mettre en évidence les caractéristiques de l'endogamie par rapport aux spécificités socio-économiques propres à chaque ville, nous avons tenté aussi de retracer les différences (et les similitudes) entre les deux cohortes et, d'une certaine manière, les changements intervenus au sein des villes en ce qui concerne l'endogamie géographique des mariages. En dissociant les contraintes structurelles (déterminées par l'équilibre des effectifs « mariables ») et les contraintes individuelles (liées au respect des normes sociales et communautaires), nous avons essayé de vérifier dans quelle mesure les transformations du choix du conjoint en milieu urbain reflètent l'émergence (ou, dans certains cas la consolidation), après le premier conflit mondial, d'une nouvelle sociabilité urbaine, basée sur de nouveaux rapports à la ville et à son économie et qui facilitent les processus d'insertion et d'intégration.

**1. Urbanisation et marché matrimonial en Suisse à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle : entre croissance et immigration** Un paysage diversifié

- 6 Les mouvements d'immigration ayant investi les villes européennes au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont affecté en profondeur leurs caractéristiques

démographiques et, par conséquent, celles de la formation des couples. Il en va de même en Suisse, où l'abolition, en 1874, de toute entrave au libre établissement des citoyens suisses dans le pays et l'adoption d'une politique migratoire libérale à l'égard des étrangers ont alimenté le processus d'urbanisation et bouleversé les structures démographiques et socio-économiques des principales villes du pays<sup>9</sup>. Ce processus est néanmoins loin d'être uniforme. L'émergence de nouvelles formes relationnelles entre la ville et les espaces régionaux et interrégionaux ont façonné les dynamiques de la nuptialité et les comportements matrimoniaux. Le résultat est un panorama éclaté qui, à l'image du reste de la Suisse, combine et multiplie les effets des variables institutionnelles, économiques, sociales, culturelles et confessionnelles.

- 7 Dans le cadre de cette étude, nous avons pris en considération quatre réalités urbaines : deux sont situées dans l'espace alémanique (Lucerne et Winterthur) et deux dans l'espace romand (La Chaux-de-Fonds et Genève). Les quatre villes se caractérisent par des traits économiques spécifiques qui ont affecté en profondeur leurs structures démographiques et migratoires. Lucerne est la principale ville de la Suisse centrale et, suite à l'essor de l'industrie touristique — surtout après l'ouverture de la ligne ferroviaire du Saint-Gothard au début des années 1880 —, elle devient le centre d'un marché du travail très dynamique qui se développe autour de l'industrie hôtelière et du tertiaire<sup>10</sup>. L'essor économique se traduit par une rapide hausse démographique : en 1860 la ville compte 11 500 habitants, 17 900 en 1880, puis 44 000 en 1920 — une croissance soutenue pour plus de la moitié par le solde migratoire positif.
- 8 L'essor économique et démographique de Winterthur est aussi spectaculaire. Trop proche de Zurich, son développement est longtemps resté soumis aux contraintes et aux nécessités de la capitale cantonale. Le tournant s'amorce dans les années 1830, lorsque l'entreprise *Sulzer* s'y installe, suivie en 1871 par la *Schweizerische Lokomotiv- und Maschinenfabrik*. Dès ces années, la ville devient l'un des principaux pôles industriels de Suisse<sup>11</sup> et sa croissance est commandée par l'industrie des machines<sup>12</sup>. La demande de main-d'œuvre favorise en effet de forts courants migratoires et une rapide croissance démographique, l'agglomération urbaine passant de 15 600 habitants en 1860 à 26 100 en 1880 et 50 000 en 1920.
- 9 La Chaux-de-Fonds est la principale ville du canton de Neuchâtel. Son essor est strictement lié à celui de l'industrie horlogère, qui se développe dans l'ensemble de l'arc jurassien dès les années 1830. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, La Chaux-de-Fonds devient la « métropole » de l'horlogerie (Marx la définit d'ailleurs comme *einzigste Uhrenmanufaktur*). La branche domine à tel point qu'en 1880 elle occupe 56 % de la population active<sup>13</sup>. Jusqu'en 1860, la production horlogère est disséminée dans les ateliers familiaux, mais dès les années 1880 les diverses phases de la production sont de plus en plus concentrées dans les manufactures. Cette transformation intensifie la croissance urbaine, de plus en plus liée aux apports migratoires<sup>14</sup>, contribuant pour plus de la moitié de la croissance des années 1880-1914. Ainsi, après une croissance assez modeste entre 1860 et 1880 lorsque la ville passe de 17 900 à 23 800 habitants, à la fin du siècle la croissance s'accélère, amenant la ville à 37 700 habitants en 1920.
- 10 Genève, enfin, est jusqu'aux années 1870 la principale ville de Suisse. Pôle économique et financier européen depuis l'époque moderne, à partir des années 1860, elle doit sa croissance démographique de plus en plus à une intensification des courants migratoires alimentés par sa vivacité économique, basée essentiellement sur l'industrie mécanique de précision, la bijouterie, l'industrie touristique et une variété d'industries légères. En 1860,

l'agglomération de la ville lémanique compte 59 800 habitants, puis 77 700 en 1880 et 126 600 en 1920. En cette année, Genève n'est cependant plus que la troisième ville de Suisse, après Zurich et Bâle.

#### Marchés matrimoniaux et aires matrimoniales

- 11 Les divers profils économiques de ces quatre villes et leur emprise différente sur les économies régionales ont laissé d'importantes traces sur leurs aires matrimoniales (Tableau 1). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle des deux villes alémaniques correspond essentiellement à l'espace cantonal, entre la moitié et les deux tiers des conjoints y étant nés.

Tableau 1. Distribution des conjoints de 4 villes suisses selon leur aire de naissance, mariages de 1880 et de 1929 (en %)

	<i>Lucerne</i>		<i>Winterthur</i>		<i>La Chx-de-Fds</i>		<i>Genève</i>	
<i>1880</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>
Ville	17,7	18,4	9,6	12,5	27,6	33,0	18,7	20,0
Canton	44,1	50,6	43,8	42,9	19,1	21,1	9,9	9,7
Canton = langue	25,2	25,2	26,1	28,6	17,4	3,1	15,4	17,9
Canton ≠ langue	2,4	0,7	0,7	0,0	23,1	32,8	11,6	11,0
Région transfront.	-	-	5,4	6,3	2,6	2,0	14,9	21,9
Étranger	10,7	4,8	12,7	8,3	8,3	5,7	29,4	19,4
Indéterminé	0,0	0,2	1,8	1,6	2,0	2,3	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nb. cas	413		448		351		1 377	
<i>1929</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>
Ville	26,2	24,6	37,9	33,0	44,9	44,9	-	-
Canton	25,3	25,3	19,2	19,0	19,0	18,7	-	-
Canton = langue	35,9	36,3	34,0	33,4	3,4	5,1	-	-
Canton ≠ langue	3,4	2,5	2,0	1,4	27,9	25,5	-	-
Région transfront.	-	-	1,2	3,8	1,0	2,0	-	-
Étranger	8,7	10,8	5,7	9,3	3,7	3,7	-	-
Indéterminé	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Nb. cas	435		494		294		n.d.	

Sources. Pour Lucerne : Staatsarchiv Luzern, Zivilstandregister, Eheregister A 976/1369-1371 (1879-1881), A 976/1407 (1929) ; pour Winterthur : Staatsarchiv Zürich, Zivilstandregister, Eheregister A2 NN 492.43,

A2 NN 492.44 (1879-1881), NN 492.60 (1928) ; pour La Chaux-de-Fonds : Archives d'État de Neuchâtel, état civil, mariages, EC174, EC175 (1879-1880), EC3578, EC3579 (1930) ; pour Genève : Archives d'État de Genève, état civil, registres des mariages, (1879-1880), les données pour 1929 ne sont pas disponibles.

- 12 Plus diversifiée, l'aire matrimoniale de La Chaux-de-Fonds traduit les amples immigrations des proches régions bernoises, ce qui explique la forte présence d'Alémaniques liés aux activités horlogères. En dépit de la proximité de la France, la ville neuchâteloise n'attire en revanche qu'un nombre limité d'époux de ce pays, l'aire matrimoniale transfrontalière ne recoupant que de façon très imparfaite l'aire migratoire de la ville. Il en va tout autrement à Genève où, en revanche, la présence relative de Hauts-Savoyards (outre celle d'étrangers provenant d'autres régions de France ou d'autres pays) est considérable et bien supérieure à celle des Genevois (natifs de la ville et du canton confondu), dont la proportion limitée résulte de l'étroitesse territoriale du canton.

- 13 Si ces chiffres reflètent de façon assez fidèle l'intense mobilité qui caractérise les villes suisses de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, ceux de 1929 ne font qu'attester la tendance à la « stabilisation » des populations urbaines après la Première Guerre mondiale.
- 14 L'accroissement de la part des natifs parmi les conjoints en est un indice assez révélateur qui ne semble pouvoir s'expliquer (du moins pas entièrement) par la moindre nuptialité des immigrés. Cela étant, si la diminution de la présence étrangère parmi les époux reflète la mise en œuvre, dès 1917, de politiques d'immigration plus restrictives de la part de la Confédération, l'accroissement de la part des époux natifs de cantons de la même région linguistique semble confirmer la polarisation territoriale du pays et le rôle de plus en plus attractif des centres urbains dont l'aire matrimoniale semble coïncider davantage avec leur aire d'attraction.

## 2. Saisir l'endogamie Structure des populations de conjoints et des unions

- 15 Les marchés matrimoniaux des quatre villes prises en compte s'illustrent par d'importantes différences qui reflètent, en partie, la spécificité des structures démographiques et socio-économiques respectives (Tableau 2). Ainsi, si à Winterthur les vagues d'immigration qui accompagnent la croissance industrielle du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle sont directement responsables du faible poids relatif des natifs, à La Chaux-de-Fonds ceux-ci gardent un poids non négligeable qui renvoie à une structure migratoire moins « tourmentée ».

Tableau 2. Composition des mariages selon le lieu de naissance des conjoints dans 4 villes suisses, mariages de 1880 et de 1929 (en %)

### 1880

	<i>LU</i>	<i>WI</i>	<i>LCF</i>	<i>GE</i>
<b>N+N</b>	5,3	2,7	10,8	7,6
<b>N+I</b>	12,3	6,9	16,8	11,2
<b>I+N</b>	13,1	9,8	22,2	12,4
<b>I+I</b>	69,9	80,6	50,2	68,6
<b>Nb. mar.</b>	413	448	351	1377

### 1929

	<i>LU</i>	<i>WI</i>	<i>LCF</i>	<i>GE</i>
<b>N+N</b>	9,4	13,6	21,4	n.d.
<b>N+I</b>	16,8	24,3	23,5	n.d.
<b>I+N</b>	15,2	19,4	23,5	n,d,
<b>I+I</b>	58,6	42,7	31,6	n.d.
<b>Nb. mar.</b>	435	494	294	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1.

Note. N+N : mariage Natif-Native ; N+I : mariage Natif-Immigrée ; I+N : mariage Immigré-Native ; I+I : mariage Immigré-Immigrée.

- 16 Ces différences se répercutent de façon assez immédiate sur la composition des couples : dans la ville zurichoise, moins de 3 % de ceux-ci sont formés par des natifs et des natives, alors que dans la ville neuchâteloise la proportion dépasse 10 %. Un constat analogue s'esquisse à l'égard des mariages « mixtes », décidément rares à Winterthur, alors qu'à La Chaux-de-Fonds ils concernent une partie importante des couples ; un résultat qui, comme dans d'autres contextes<sup>16</sup>, semble suggérer la volonté d'intégration, voire d'enracinement des nouveaux venus.
- 17 Le ralentissement conjoncturel et des flux migratoires faisant suite à la Première Guerre mondiale détermine, comme on l'a dit, une diminution de la mobilité urbaine. Dans les trois villes pour lesquelles on dispose de données, l'accroissement de la part relative des natifs et des natives parmi les conjoints se traduit par une augmentation des mariages entre eux et, *a contrario*, par une baisse des mariages entre les immigrés. L'accroissement du nombre de mariages « mixtes » semble en revanche suggérer l'affaiblissement des barrières qui survivaient à la fin du siècle précédent, bien qu'avec des intensités différentes entre les villes.

#### L'endogamie et ses mesures

- 18 Dans quelle mesure ces tendances se répercutent-elles sur l'endogamie matrimoniale dans les quatre villes ? Le taux d'endogamie, soit le rapport entre le nombre de mariages intra-groupe et le nombre total de mariages, reflète naturellement les indicateurs utilisés, les critères de définition des groupes de population et la forme de leur agrégation (Tableau 3)<sup>17</sup>. Pour cette raison, son interprétation ne va pas sans poser des problèmes, accrus par la sensibilité du rapport à la taille et à la structure de la population<sup>18</sup>. Ainsi, les taux d'endogamie dénotent d'évidentes variations selon le critère d'agrégation de la provenance (lieu de naissance) des conjoints, l'affinement du critère territorial (endogamie stricte) réduisant les taux.

Tableau 3. Taux globaux d'endogamie stricte et d'endogamie « large » des mariages dans quatre villes suisses, mariages de 1880 et de 1929 (en %)

	1880		1929	
	<i>Endog. stricte<sup>a</sup></i>	<i>Endog. large<sup>b</sup></i>	<i>Endog. stricte<sup>a</sup></i>	<i>Endog. large<sup>b</sup></i>
Lucerne	41,6	49,3	24,1	37,1
Winterthur	33,0	44,3	22,3	32,8
La Chaux-de-Fonds	22,6	32,2	34,0	38,1
Genève	34,6	44,4	n.d.	n.d.

Sources. *cf.* Tableau 1. a : calculée sur la base des cantons/pays étrangers de naissance. b : calculée sur la base des agrégats de naissance (a. ville ; b. canton d'appartenance de la ville ; c. canton de la même région linguistique que la ville ; d. canton d'une autre région linguistique ; e. étranger).

- 19 Hormis ces remarques, les indicateurs suggèrent d'autres considérations. En dépit d'une plus forte proportion d'unions entre natifs et natives, l'endogamie globale (qu'elle soit « stricte » ou « large ») de La Chaux-de-Fonds en 1880 est la plus faible des quatre villes analysées ; un résultat qui ne semble s'expliquer que par une plus forte exogamie matrimoniale parmi les conjoints immigrés. Ce schéma, dont se rapproche Genève, s'écarte nettement de celui qui caractérise Winterthur où, en dépit d'une endogamie globale proche de celle des deux villes romandes, l'endogamie des natifs est bien inférieure, laissant ainsi croire à une assez forte endogamie parmi la population immigrée. Lucerne, enfin, esquisse une situation ultérieure : dans la ville de la Suisse

centrale, en effet, la forte endogamie semble devoir être imputée à l'ensemble de la population, étant donnée la proportion modeste de mariages entre natifs.

- 20 La situation cinquante ans plus tard est loin de s'être uniformisée : à Lucerne, les indicateurs d'endogamie dénotent un certain rétrécissement du phénomène, qui semble relever d'une plus ample diversification de la structure démographique et des apports migratoires au cours des années précédentes (alors que la proportion des mariages entre les natifs s'accroît légèrement). Même à Winterthur, on relève une nette atténuation des mariages intra-groupes. La tendance se heurte à la forte augmentation de la proportion des mariages entre natifs, mais aussi entre natifs(ves) et immigré(e)s. En ce sens, le fléchissement de l'endogamie dans la ville zurichoise semble relever d'une plus forte tendance exogame des unions mixtes et d'une diminution des barrières sociales entre les natifs et les nouveaux-venus. À La Chaux-de-Fonds, enfin, c'est la tendance inverse que l'on constate, l'endogamie matrimoniale s'élevant sensiblement, parallèlement à l'accroissement des unions entre des natifs et à la diminution des mariages entre immigrés ; une tendance liée vraisemblablement à la précarité conjoncturelle des années 1920 qui a diminué la mobilité vers la ville, freinant ainsi les unions intergroupes.
- 21 Le caractère sommaire de ces observations ne permet pas encore de tracer un portrait de l'endogamie dans les quatre villes prises en compte. Elles soulignent néanmoins le rôle de la structure socio-économique urbaine en tant que facteur façonnant le marché matrimonial. Ainsi, le net écart que l'on a détecté en 1880 entre La Chaux-de-Fonds et Lucerne semble traduire l'ample ouverture du marché matrimonial (ou du moins des choix matrimoniaux moins contraignants) de la ville neuchâteloise alors que, dans la ville alémanique, la segmentation socio-économique plus contraignante semble avoir induit un marché matrimonial plus rigide. En d'autres termes, le caractère « mono-industriel » de la ville horlogère a probablement contribué à réduire les segmentations du marché matrimonial, alors que le cloisonnement social plus aigu de la ville de la Suisse centrale les a probablement renforcées.

### 3. Variations démographiques et socioprofessionnelles

- 22 Parmi les multiples traits caractérisant le mariage urbain par rapport à celui du monde rural, la moindre endogamie des citadins a été reliée au rôle des mouvements migratoires et à la composition démographique des villes, à la spécificité de la sociabilité socioprofessionnelle ou de quartier<sup>19</sup>.
- 23 Dans les villes suisses comme dans les autres villes européennes, plusieurs facteurs structurels affectaient les opportunités d'endogamie matrimoniale. Du point de vue démographique, les effets du déséquilibre du *sex ratio* sur le fonctionnement du marché matrimonial et, par ricochet, des opportunités d'union endogame sont bien connus<sup>20</sup>. Les segmentations des marchés du travail urbains déterminaient bien souvent des apports migratoires fortement typés du point de vue de la composition par sexe<sup>21</sup>, qui affectaient plus ou moins fortement les chances d'endogamie. Par ailleurs, celles-ci pouvaient répercuter les divers degrés de propension au mariage parmi les participants au marché matrimonial. La faible nuptialité des domestiques, par exemple, freinait les probabilités pour les ressortissants issus d'une même région de conclure un mariage endogame et la même logique peut être évoquée pour les immigrés occupés dans les métiers saisonniers ou temporaires (tels que ceux du bâtiment) qui avaient de moindres chances d'établissement durable dans le milieu urbain<sup>22</sup>. Ces divers éléments se traduisaient par des marchés matrimoniaux asymétriques, accentuant l'hétérogénéité de la structure de la population mariable.

- 24 Des effets non secondaires sur l'endogamie matrimoniale étaient aussi induits par les profils individuels des conjoints, tels que le lieu de naissance, le degré d'enracinement et l'appartenance socioprofessionnelle. Les résultats illustrés dans les pages suivantes le montrent, tout en témoignant de l'impact des structures migratoires sur le fonctionnement des marchés matrimoniaux urbains.

#### Lieu de naissance et endogamie

- 25 La ventilation des degrés d'endogamie selon le lieu de naissance des conjoints (Tableau 4) permet d'identifier des situations assez diversifiées, soulignant le rôle des aires migratoires et des structures économiques régionales. Ainsi, le recrutement essentiellement cantonal de la population lucernoise semble rendre compte de la forte endogamie des ressortissants de la ville et du canton, alors que l'hétérogénéité de la présence étrangère à Genève a certainement favorisé parmi eux les mariages « intra-groupe »<sup>23</sup>.

Tableau 4. Pourcentage de mariages endogames a dans quatre villes suisses selon le lieu de naissance des conjoints, mariages de 1880 et de 1929

	<i>Lucerne</i>		<i>Winterthur</i>		<i>La Chx-de-Fds</i>		<i>Genève</i>	
	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>
<i>1880</i>								
Ville	30,1	28,9	48,8	46,4	39,2	32,8	43,4	38,9
Canton de la ville	69,2	60,3	43,4	43,2	29,9	27,0	13,9	17,9
Cantons = langue	19,2	19,2	44,4	42,2	11,5	-	24,1	21,5
Cantons ≠ langue	0,0	0,0	33,3	-	27,2	25,2	15,0	14,5
Étranger	9,1	20,0	38,3	47,7	13,2	18,5	27,9	29,9
<i>1929</i>								
Ville	36,0	38,3	35,8	41,1	47,7	47,7	n.d.	n.d.
Canton de la ville	38,2	38,2	20,0	20,2	28,6	29,1	n.d.	n.d.
Cantons = langue	8,3	8,2	12,5	12,7	-	-	n.d.	n.d.
Cantons ≠ langue	6,7	9,1	10,0	14,3	24,4	26,7	n.d.	n.d.
Étranger	21,1	17,0	6,3	3,1	-	-	n.d.	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1. (a) : endogamie stricte.

- 26 De même, à La Chaux-de-Fonds, l'endogamie des ressortissants d'autres régions linguistiques relève vraisemblablement de la forte présence bernoise, l'endogamie géographique étant liée dans ce cas, comme dans d'autres contextes urbains à immigration pluriculturelle<sup>24</sup>, à l'appartenance linguistique. À Winterthur, enfin, l'endogamie est assez homogène dans les diverses catégories de naissance, ce qui laisse penser à un marché matrimonial fortement segmenté, mais aussi relativement équilibré à l'intérieur des divers segments.
- 27 En 1929, les résultats confirment la légère progression de l'endogamie des natifs(ves), alors que parmi les ressortissants du canton (surtout de Lucerne et Zurich) et des autres cantons de la même région linguistique elle fléchit considérablement. À première vue étonnante en raison de la probable intensification des mouvements migratoires inter-cantonaux, cette tendance semble suggérer une certaine transformation dans les choix individuels, moins affectés par les effets structurels de la démographie.
- « Enracinement » et endogamie
- 28 L'utilisation du lieu de naissance en tant que critère d'endogamie n'est naturellement pas exempte d'ambiguïté dans la mesure où ce dernier ne nous renseigne pas sur la durée de la présence en ville des conjoints immigrés. La lacune est d'autant plus « grave » que la durée de la présence est l'un des paramètres principaux du degré d'intégration dans le

milieu et, par ricochet, des options quant au calendrier du mariage et au choix du conjoint<sup>25</sup>. Malheureusement ce type d'indications ne peut être reconstitué que par de longs processus de couplage d'informations rarement disponibles de manière continue pour les villes suisses. Les registres des mariages peuvent néanmoins fournir quelques indications – certes assez rudimentaires – quant au rôle du degré d'enracinement urbain dans le choix endogame.

- 29 À l'exception de Lucerne, c'est parmi les immigrés de la première génération que l'endogamie matrimoniale est la plus faible en 1880, alors que les taux les plus élevés s'observent parmi les natifs (Tableau 5). La tendance est particulièrement nette à La Chaux-de-Fonds, qui confirme son caractère « ouvert », peu sensible aux clivages sociaux entre les nouveaux venus. L'exception lucernoise, en revanche, illustre une réalité plus segmentée, dans laquelle les réseaux de sociabilité de ces derniers semblent jouer un rôle important, qui est accentué par le recrutement essentiellement régional de ces nouveaux venus.

Tableau 5. Proportion de mariages endogames a selon le degré d'enracinement urbain dans quatre villes suisses, mariages de 1880 et de 1929

	<i>Lucerne</i>		<i>Winterthur</i>		<i>La Chx-de-Fds</i>		<i>Genève</i>	
	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>	<i>SM</i>	<i>SF</i>
<b>1880</b>								
1 <sup>re</sup> génération <sup>1</sup>	44,1	44,5	32,3	32,4	21,7	23,4	33,3	33,8
≥ 2 <sup>e</sup> génération <sup>2</sup>	25,6	34,6	-	41,7	32,6	29,6	43,6	33,3
Natifs et originaires de la ville <sup>3</sup>	36,7	26,0	41,5	36,4	44,4	37,8	40,3	40,2
<b>1929</b>								
1 <sup>re</sup> génération <sup>1</sup>	19,9	19,5	21,8	24,8	22,8	22,8	n.d.	n.d.
≥ 2 <sup>e</sup> génération <sup>2</sup>	33,3	38,5	23,7	37,7	48,7	48,7	n.d.	n.d.
Natifs et originaires de la ville <sup>3</sup>	38,6	38,1 <sup>b</sup>	24,2	43,1	40,0	38,5 <sup>b</sup>	n.d.	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1. a : endogamie stricte. 1 : Immigré(e)s. 2 : Né(e)s en ville mais qui n'en sont pas originaires. 3 : Natifs/natives et originaires de la ville.

- 30 La tendance générale relevée en 1880 se confirme aussi en 1929 : désormais, même à Lucerne, les natifs originaires de la ville ont une endogamie matrimoniale supérieure à celle des immigrés et des natifs qui n'en sont pas originaires. En ce sens, ce sont moins les immigrés que les individus plus fortement enracinés dans le contexte urbain qui dénotent un plus fort repliement à l'intérieur de leur groupe. Outre les effets de structure, cette tendance pourrait traduire les caractéristiques spécifiques de la structure socioprofessionnelle des divers groupes. Par ailleurs, elle incite à nuancer les modèles de l'intégration selon lesquels ce sont les groupes d'immigration les plus anciennement établis qui ont les taux de mariages mixtes les plus élevés<sup>26</sup>. Si à l'échelle macro, l'exogamie reflète le degré d'intégration, à l'échelle micro elle traduit aussi les opportunités sur le marché matrimonial, les amples déséquilibres attestés dans de nombreuses villes imposant souvent le choix de l'ouverture<sup>27</sup>.

#### Groupes professionnels et endogamie

- 31 L'analyse de la relation entre endogamie et appartenance socioprofessionnelle des conjoints s'avère délicate en raison des multiples problèmes inhérents à toute grille de classification. Ils sont amplifiés par le fait que, dans les sources d'état civil, aucune mention du statut social n'est indiquée et que, dans la seconde période, l'enregistrement

pour les épouses est loin d'être systématique<sup>28</sup>. Pour cette raison, nous avons limité l'analyse aux époux, pour qui nous nous sommes contentés d'établir une distinction très générale basée sur le type de travail exercé, sans que ceci nous donne des informations sur leur statut professionnel (maîtres, ouvriers, apprentis...) ou social.

- 32 Les tendances qui émergent semblent indiquer que l'écart entre les niveaux d'endogamie des natifs et des immigrés ne dépend que faiblement du statut socioprofessionnel (Tableau 6). De plus, nos données semblent nuancer l'hypothèse d'une relation directe et positive entre la présence relative de cols blancs parmi les immigrés et leur tendance à l'exogamie<sup>29</sup> ; à La Chaux-de-Fonds notamment, en dépit d'une très faible présence de cols blancs parmi les immigrés (5,5 % des époux), ceux-ci ont une forte exogamie matrimoniale — qui ne varie que faiblement en 1929, bien que la part des cols blancs parmi les époux immigrés soit désormais supérieure à un quart.

Tableau 6. Pourcentage de mariages endogames a chez les époux dans quatre villes suisses selon leur condition socio-économique, mariages de 1880 et de 1929

	Lucerne		Winterthur		La Chaux-de-Fds		Genève	
	Natifs	Immigr.	Natifs	Immigr.	Natifs	Immigr.	Natifs	Immigr.
<i>1880</i>								
Prof. libérales	25,0 <sup>b</sup>	48,8	58,3 <sup>b</sup>	35,0	75,0 <sup>b</sup>	5,0 <sup>b</sup>	47,4	24,8
Cols blancs	33,3 <sup>b</sup>	51,9	-	41,1	25,0 <sup>b</sup>	21,4 <sup>b</sup>	40,0	35,6
Cols bleus	24,0 <sup>b</sup>	40,9	60,0	43,1	39,7	22,5	39,2	30,7
Sans qualification	42,9 <sup>b</sup>	33,9	50,0 <sup>b</sup>	55,4	30,0 <sup>b</sup>	29,6 <sup>b</sup>	22,2	48,0
Ensemble	30,1	44,1	48,8	43,2	39,2	21,7	40,3	33,3
<i>1929</i>								
Prof. libérales	45,8	14,3 <sup>b</sup>	28,6	35,3	57,1 <sup>b</sup>	12,5 <sup>b</sup>	n.d.	n.d.
Cols blancs	38,1	14,3	17,8	22,0	50,0	12,2 <sup>b</sup>	n.d.	n.d.
Cols bleus	30,2	22,1	27,6	17,8	41,7	26,0	n.d.	n.d.
Sans qualification	20,0 <sup>b</sup>	42,3	12,5	22,6	68,8	33,3 <sup>b</sup>	n.d.	n.d.
Ensemble	36,0	19,9	24,1	21,5	47,7	22,8	n.d.	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1. a : endogamie stricte. b : < 10 observations.

- 33 Partout (si l'on exclut le cas de Lucerne en 1880) les immigrés témoignent d'une moindre endogamie, aussi bien pour les professions libérales et du tertiaire que pour les professions de l'industrie et de l'artisanat<sup>30</sup>.
- 34 Un bref survol comparatif des diverses villes suggère aussi qu'en 1880, parmi les *cols bleus* des villes industrielles, ce sont les natifs qui ont un comportement matrimonial plus endogame, alors qu'à Lucerne ce sont les immigrés qui ont une endogamie plus élevée. Sans vouloir en tirer des conclusions trop rigides, ces tendances semblent confirmer l'incidence des multiples formes de sociabilité des villes ouvrières permettant aux nouveaux arrivés de nouer des unions en dehors du cercle restreint du groupe d'appartenance. Il en va différemment à Lucerne où l'héritage patricien et une segmentation sociale plus aiguë ont vraisemblablement entretenu, parmi les « classes laborieuses » immigrées, une sociabilité plus fortement ancrée dans leur milieu d'origine. La spécificité lucernoise semble néanmoins s'estomper en 1929, lorsque la ville a intégré des structures de sociabilité alternatives à celles du groupe d'origine tout en atténuant les cloisonnements confessionnels qui les caractérisaient dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse mérite toutefois une analyse plus approfondie, contrôlant l'effet de structure qui façonne le marché matrimonial.

4. L'endogamie au-delà des contraintes structurelles Les composantes de l'endogamie

- 35 Dans les pages précédentes, nous avons souligné l'impact des facteurs structurels sur les marchés matrimoniaux urbains et, par ricochet, sur l'intensité de l'endogamie. Les tendances esquissées permettent de valider l'idée selon laquelle plus une population est hétérogène, plus la probabilité de relations intergroupes est importante<sup>31</sup>. Mais il est évident que l'endogamie répond aussi à des options individuelles, plus ou moins fortement dictées par des normes sociales et culturelles.
- 36 La décomposition de l'endogamie globale en sa part « structurelle » et celle « relative ou pure » représente une première étape afin de mieux cerner l'évolution des choix individuels à l'égard du mariage et des options et stratégies mises en œuvre dans le processus d'insertion et d'intégration dans le tissu socio-économique urbain. Imputée à la seule distribution des époux et des épouses selon les cinq agrégats de naissance (tels que définis au Tableau 3), l'endogamie structurelle reflète ainsi le poids des effets structurels dans le taux global d'endogamie. L'endogamie pure, pour sa part, est définie comme la différence entre l'endogamie globale et celle structurelle et relève donc des choix ou préférences individuels des conjoints<sup>32</sup>.

Tableau 7. Taux d'endogamie dans quatre villes suisses, mariages de 1880 et de 1929 (en %)

	<i>1880 Endogamie</i>			<i>1929 Endogamie</i>		
	<i>globale</i>	<i>structurelle</i>	<i>pure</i>	<i>globale</i>	<i>structurelle</i>	<i>pure</i>
Lucerne	49,3	32,5	16,8	37,1	27,1	10,0
Winterthur	44,3	31,0	13,3	32,8	28,6	4,2
La Chx-de-Fds	32,2	23,2	9,0	38,1	31,3	6,8
Genève	44,4	27,1	17,3	n.d.	n.d.	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1.

- 37 Comme le montre le Tableau 7, la distinction entre endogamies structurelle et pure permet de mieux dévoiler les différences à travers l'espace et le temps. Dans le cas des deux villes alémaniques, c'est le choix individuel qui explique la plus forte endogamie lucernoise par rapport à celle de Winterthur. La faible endogamie de La Chaux-de-Fonds, en revanche, est le résultat du faible niveau de ces deux composantes : un résultat qui atteste de l'ouverture caractérisant les diverses communautés résidentes en ville et qui, comme il a été souligné précédemment, pourrait relever de la spécificité « mono-industrielle » de la ville romande. L'augmentation de l'endogamie qui s'accomplit entre 1880 et 1929 peut être imputée entièrement à l'évolution structurelle de la ville, car l'endogamie relative a, en revanche, diminué. Lucerne demeure, en 1929, la ville où l'endogamie est la plus prononcée, ce résultat s'expliquant par le maintien de la spécificité de la structure sociale de la ville. À Winterthur, en revanche, cette option est de moins en moins retenue et reflète la consolidation du profil ouvrier de la ville zurichoise et des formes de socialisation qui lui sont propres (mutualisme, syndicalisme)<sup>33</sup> et, surtout, l'atténuation du rôle des réseaux de proximité et de la solidarité des groupes d'origine dans le processus d'insertion et d'intégration des immigrants dans la ville. Il ne faut enfin pas oublier le rôle de la création d'une série de filets sociaux (en particulier l'assurance chômage mise en place entre 1919 et 1924) et de prévoyance qui, dans certains cas, ont probablement contribué à « affranchir » les nouveaux venus de leurs groupes d'origine, facilitant ainsi une plus rapide insertion dans le tissu social urbain<sup>34</sup>.

L'endogamie et ses configurations : analyses log-linéaires

- 38 L'analyse log-linéaire représente une étape ultérieure dans l'examen de l'endogamie relative. Elle permet de modéliser de façon log-multiplicative les fréquences d'une table statistique multidimensionnelle. Dans le cas le plus simple, le modèle d'indépendance<sup>35</sup>, on suppose que les fréquences conjointes de la table dépendent uniquement de ses fréquences marginales. En d'autres termes, ce modèle postule l'indépendance entre la variable en ligne et celle en colonne. Dans une table de mobilité matrimoniale, l'indépendance entre ligne et colonne signifie que l'ensemble des mariages endogames est dû aux effets marginaux et que l'endogamie observée n'est qu'un phénomène structurel. Dans la plupart des cas, toutefois, il existe une part significative d'endogamie relative et, comme le modèle d'indépendance n'ajuste pas de manière satisfaisante les fréquences observées, il est nécessaire de définir des paramètres supplémentaires qui mesurent l'interaction entre la variable en ligne et celle en colonne. L'analyse log-linéaire permet donc non seulement de dissocier les facteurs d'opportunité (effets marginaux) et les facteurs de préférence individuelle (effets d'interaction), mais aussi d'étudier plus finement l'interaction entre deux (ou plusieurs) variables catégorielles.
- 39 Cette méthode a été largement appliquée dans les études sur la mobilité sociale afin de distinguer la mobilité totale de la mobilité relative<sup>36</sup>. Dans le domaine de la mobilité géographique – ou en d'autres termes de l'endogamie – les modèles log-linéaires ont en revanche rarement été mis en application<sup>37</sup>. Dans ce champ d'étude, l'usage d'une telle approche est en effet moins contraignant. Contrairement aux marges d'une table de mobilité intergénérationnelle dont les quantités sont fixes, celles d'une table de mobilité matrimoniale quelconque sont indéterminées, car elles reflètent la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché matrimonial<sup>38</sup>. Si donc l'analyse log-linéaire appliquée à l'étude de l'endogamie ne garantit pas un strict contrôle de la dimension structurelle de celle-ci, elle neutralise tout de même au moins partiellement l'impact des déséquilibres structurels sur le comportement matrimonial. Elle permet en outre de cerner plus finement la configuration de l'association entre les lieux de naissance des époux et des épouses.
- 40 Notre analyse log-linéaire du comportement endogame comprend deux parties. Dans un premier temps, notre objectif consiste à dégager la structure globale de l'association entre les lieux de naissance des deux conjoints. Pour ce faire, nous avons spécifié une série de modèles topologiques (Annexe 1)<sup>39</sup>. Pour chaque ville et pour chaque période, ces modèles ont ensuite été appliqués à la table de mobilité géographique matrimoniale basée sur les cinq catégories d'origine du Tableau 4<sup>40</sup>. Plus parcimonieux qu'un modèle saturé et plus complexe qu'un modèle d'indépendance, ces modèles topologiques contiennent les effets propres à l'origine des époux et à celle des épouses, de même qu'une série de paramètres mesurant différents types d'endogamie. Dans le modèle *QPM-C* (*Quasi-perfect mobility constrained*)<sup>41</sup>, premièrement, est inclus un seul paramètre qui mesure le degré de concentration des fréquences sur la diagonale de la table de mobilité. En plus d'une parfaite mobilité entre conjoints n'ayant pas le même lieu de naissance, ce modèle suppose que l'intensité de l'endogamie ne diffère pas d'un groupe d'origine à l'autre. Les modèles  $QPM-C+c_1$  et  $QPM-C+c_1+c_2$  représentent des *corners models* unilatéraux<sup>42</sup> et contiennent un second (respectivement un troisième) paramètre d'endogamie reflétant un niveau élargi d'endogamie. Le paramètre  $c_1$  mesure l'attraction entre natifs de la ville et ressortissants du canton de la ville, alors que le paramètre  $c_2$  évalue la propension des Suisses à se marier avec des Confédérés de leur propre groupe linguistique. Comme le modèle *QPM-C*, le modèle de mobilité quasi-parfaite *QPM* repose sur l'hypothèse

d'indépendance totale en dessous et au dessus de la diagonale. Contrairement aux trois premiers modèles, ce quatrième type rejette cependant l'uniformité du comportement endogame dans les cinq groupes d'origine. Dans ce modèle, à chaque cellule sur la diagonale est dès lors attribué un paramètre différent. Les deux derniers modèles, finalement, contiennent, en plus des cinq paramètres diagonaux, les deux paramètres relatifs à l'endogamie élargie.

- 41 Le Tableau 8 présente les résultats de cette première partie de l'analyse log-linéaire. Pour chaque ville et pour chaque période, il regroupe des indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité d'ajustement des modèles testés. Outre le nombre de degrés de liberté *d.l.*, il indique le rapport de vraisemblance  $G_2$  ainsi que la *p*-valeur associée à un  $G_2$ , étant donné le nombre de degrés de liberté. Pour que l'ajustement d'un modèle soit satisfaisant, il faut un écart statistiquement non significatif entre fréquences observées et fréquences prédites par le modèle. Ainsi, tous les modèles avec une *p*-valeur supérieure à 5 % ajustent de manière satisfaisante les fréquences de la table de mobilité en question. Le critère d'information bayésienne *BIC* combine les deux arguments principaux qui interviennent dans la sélection du meilleur modèle, à savoir la qualité de l'ajustement et la parcimonie<sup>43</sup>. Parmi les modèles présentant un *model fit* acceptable, on choisira celui qui donne le plus petit *BIC*.

Tableau 8. Modèles log-linéaires de la mobilité matrimoniale géographique dans 4 villes suisses, mariages de 1880 et de 1929

	<i>d.l.</i>	1880			1929		
		$G^2$	<i>BIC</i>	$p > G^2$	$G^2$	<i>BIC</i>	$p > G^2$
<i>Lucerne</i>							
modèle d'indépendance	16	76.857	-19.480	0.000	59.448	-37.610	0.000
QPM-C	15	22.135	-68.180	0.104	37.149	-53.843	0.001
QPM-C + $c_1$	14	21.016	-63.278	0.101	37.004	-47.922	0.001
QPM-C + $c_1$ + $c_2$	13	20.915	-57.358	0.075	28.860	-49.999	0.007
QPM	11	16.024	-50.207	0.140	22.744	-43.983	0.019
QPM + $c_1$	10	12.695	-47.515	0.241	20.997	-39.664	0.021
QPM + $c_1$ + $c_2$	9	11.664	-42.525	0.233	20.428	-34.167	0.015
<i>Winterthur<sup>a</sup></i>							
modèle d'indépendance	16	53.385	-19.792	0.000	33.072	-66.136	0.007
QPM-C	15	14.735	-52.344	0.195	27.384	-65.624	0.026
QPM-C + $c_1$	14	14.735	-46.246	0.142	25.754	-61.053	0.028
QPM-C + $c_1$ + $c_2$	13	11.251	-43.632	0.259	25.284	-55.323	0.021
QPM	11	9.289	-39.496	0.318	23.151	-45.055	0.017
QPM + $c_1$	10	8.666	-34.021	0.278	23.123	-38.882	0.010
QPM + $c_1$ + $c_2$	9	8.182	-28.406	0.225	23.122	-32.683	0.006
<i>La Chaux-de-Fonds</i>							
modèle d'indépendance	16	28.552	-64.521	0.027	25.540	-65.397	0.061
QPM-C	15	12.834	-74.423	0.615	17.668	-67.586	0.281
QPM-C + $c_1$	14	10.388	-71.052	0.733	16.701	-62.869	0.272
QPM-C + $c_1$ + $c_2$	13	8.545	-67.077	0.806	15.548	-58.339	0.274
QPM	11	7.282	-56.706	0.776	12.332	-55.871	0.419
QPM + $c_1$	10	7.149	-51.022	0.711	12.261	-50.258	0.344
QPM + $c_1$ + $c_2$	9	6.659	-45.695	0.673	12.234	-44.602	0.270
<i>Genève</i>							
modèle d'indépendance	16	294.095	178.452	0.000	n.d.	n.d.	n.d.
QPM-C	15	63.353	-45.062	0.000	n.d.	n.d.	n.d.
QPM-C + $c_1$	14	48.190	-52.997	0.000	n.d.	n.d.	n.d.
QPM-C + $c_1$ + $c_2$	13	47.333	-46.627	0.000	n.d.	n.d.	n.d.
QPM	11	28.105	-51.399	0.003	n.d.	n.d.	n.d.
QPM + $c_1$	10	15.062	-57.215	0.130	n.d.	n.d.	n.d.
QPM + $c_1$ + $c_2$	9	14.147	-50.902	0.117	n.d.	n.d.	n.d.

Sources. Cf. Tableau 1. Les modèles ont été ajustés avec la fonction Genlog de SPSS. a. En 1880, aucune épouse d'origine suisse romande. Les degrés de liberté sont réduits de 4 (modèle d'indépendance, toute variante de QPM-C), respectivement de 3 (variantes de QPM).

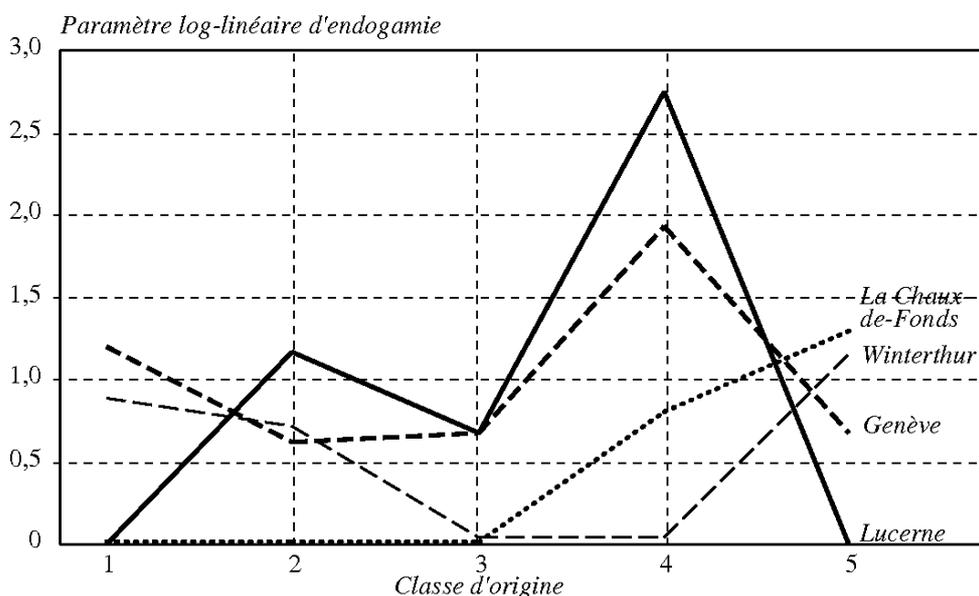
- 42 Cette première analyse de la structure d'association entre lieux de naissance des deux conjoints révèle déjà des différences notables entre les quatre villes étudiées. En 1880, on observe, en effet, une opposition nette entre Genève d'une part et les trois autres villes

d'autre part. Pour les villes de Lucerne, de La Chaux-de-Fonds et de Winterthur, c'est le modèle *QPM-C* qui doit être retenu selon le critère *BIC*. Cela signifie qu'en ce dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la mobilité géographique matrimoniale y est quasi parfaite et qu'il y a donc très peu d'association non-structurelle entre l'origine des époux et celle des épouses. S'il y a concentration des fréquences sur la diagonale de la table de mobilité — ou, en d'autres termes, si un certain degré d'endogamie au sens strict du terme peut être observé — on ne peut cependant rejeter l'hypothèse d'une concentration uniforme. Autrement dit, le comportement endogame ne diffère pas nécessairement d'un groupe d'origine à l'autre. À Genève, en revanche, la situation est indiscutablement plus compliquée, car c'est le modèle *QPM+c<sub>1</sub>* qui doit être préféré. Au lieu d'un seul paramètre d'endogamie, il nous en faut six pour générer une distribution conjointe des lieux de naissance suffisamment proche de la table de mobilité observée. On peut en conclure que l'interaction entre les catégories d'origine géographique des deux conjoints est bien plus marquée à Genève que dans les trois autres villes. Contrairement à La Chaux-de-Fonds et aux deux villes alémaniques, le comportement endogame diffère très clairement d'un groupe d'origine à l'autre. En plus de l'endogamie proprement dite, on observe, en outre, une attraction mutuelle entre les natifs de la ville et les ressortissants du canton de Genève.

- 43 Comme il ressort de la partie droite du Tableau 8, la mobilité géographique observée en 1929 se laisse moins bien modéliser que celle de 1880. Si pour Lucerne et Winterthur aucun des modèles proposés ne réalise un ajustement véritablement satisfaisant, tous les modèles testés pour la ville de La Chaux-de-Fonds donnent une p-valeur supérieure à 5 %. Même le modèle d'indépendance, qui postule l'absence totale d'interaction entre l'origine des époux et celle de leur épouse, reproduit une distribution dont les écarts aux fréquences observées sont insignifiants. En considérant le critère d'information bayésienne, on retiendra pourtant le modèle *QPM-C* qui repose sur l'hypothèse d'une concentration uniforme des mariages sur la diagonale. Comme en 1880, les conjoints chaux-de-fonniers de 1929 bénéficiaient d'une mobilité remarquable. S'il est vrai qu'aucun des modèles appliqués aux mariages lucernois de 1929 n'ajuste de manière satisfaisante les fréquences observées, nous disposons néanmoins de trois modèles qui donnent une p-valeur supérieure à 1 %. Le plus parcimonieux parmi ceux-ci est le modèle de mobilité quasi-parfaite *QPM* qui distingue cinq paramètres différents d'endogamie sur la diagonale. Il semble donc qu'à Lucerne, l'association globale entre les catégories d'origine des deux époux s'accroît légèrement en 1929<sup>44</sup>. En ce qui concerne Winterthur, on est confronté au même type de problème que pour Lucerne. Aucun de ces modèles log-linéaires ne reproduit de manière acceptable la distribution de la table de contingence observée. À l'exception du dernier modèle, tous présentent néanmoins une p-valeur supérieure à 1 %. Contrairement au cas lucernois, toutefois, le modèle préférable est cette fois-ci à rechercher parmi ceux contenant un seul paramètre d'endogamie proprement dite. Comme en 1880, c'est le modèle *QPM-C* qui doit être favorisé. Au vu de ces résultats s'esquisse donc une opposition entre les villes industrielles, caractérisées par une grande mobilité relative parmi les conjoints d'origine géographique différente, et les deux villes économiquement mixtes, marquées notamment par des comportements endogames différentiels.
- 44 Dans une seconde partie de cette analyse log-linéaire, nous nous sommes intéressés plus particulièrement à la configuration de la diagonale des différentes tables de mobilité. Si, dans la première partie, nous avons essayé de dégager, en cherchant le modèle le plus parcimonieux, la structure globale de l'association entre lieux de naissance des deux

conjoint, nous nous concentrons ici sur le comportement endogame proprement dit des différents groupes d'origine. Afin de détecter d'éventuels écarts entre les cinq catégories retenues, nous avons appliqué à chaque table de mobilité géographique le modèle de mobilité quasi-parfaite QPM<sup>45</sup> et comparé les cinq paramètres log-linéaires relatifs à l'endogamie au sens strict. Sur la Figure 1 sont reportées les estimations significativement non nulles des paramètres diagonaux des quatre villes étudiées vers 1880. Cette analyse plus détaillée de l'endogamie proprement dite semble confirmer les résultats de la partie précédente.

Figure 1. Paramètres log-linéaires d'endogamie pour quatre villes suisses vers 1880



Sources. Cf. Tableau 1.

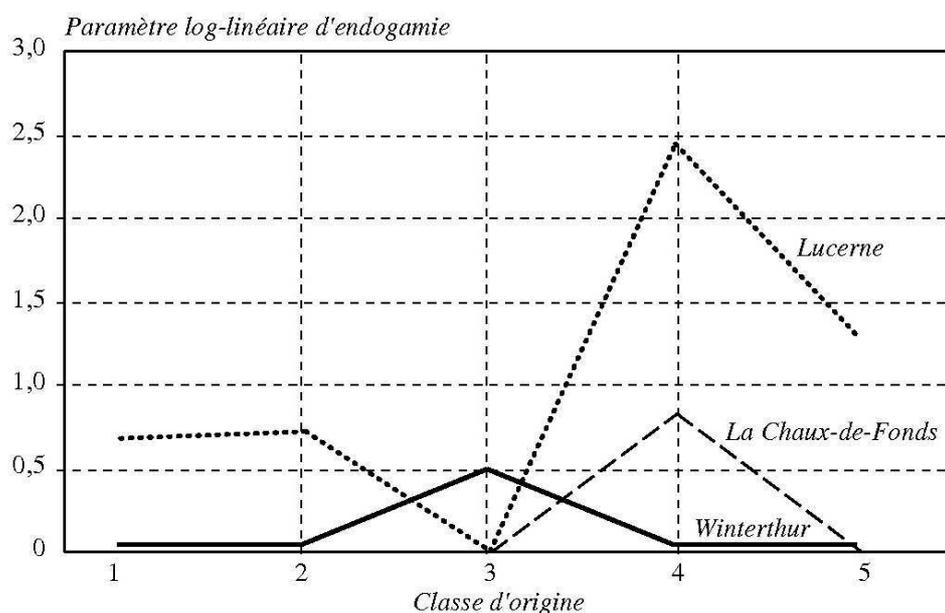
Note. classe d'origine : 1, natifs de la ville ; 2, canton de la ville ; 3, autre canton même région linguistique ; 4, canton d'une autre région linguistique ; 5, étranger.

- 45 C'est en effet à Genève uniquement qu'on trouve dans toutes les catégories d'origine un comportement endogame significatif. Notamment les natifs de la ville, mais surtout les ressortissants des cantons non-francophones, en l'occurrence les Suisses alémaniques, ont la plus forte propension à se marier entre eux. L'endogamie des ressortissants du canton de Genève et du reste de la Suisse romande, de même que des étrangers, majoritairement d'origine savoyarde, est réelle mais moins accentuée. À Lucerne, la situation est proche de celle de Genève. Le comportement endogame des natifs de la ville semble toutefois s'expliquer par un effet de structure (le paramètre de ce groupe n'est pas significatif), alors que les ressortissants de la campagne lucernoise font effectivement preuve d'une attraction mutuelle soutenue. Comme à Genève, les ressortissants des cantons appartenant à d'autres aires linguistiques, c'est-à-dire les Suisses romands, s'avèrent particulièrement endogames. Ce paramètre très élevé résulte certainement aussi de la très faible présence de femmes romandes, mais il est tout de même significatif. Si la forte endogamie des Suisses originaires d'une autre aire linguistique que celle de la ville peut être liée aux différences culturelles et confessionnelles entre les deux communautés, elle reflète peut-être aussi les rapports difficiles entre Romands et Alémaniques pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui culmina pendant la Première Guerre mondiale et qui dura jusque dans l'entre-deux-guerres<sup>46</sup>. À Winterthur, la

propension des natifs de la ville et du reste du canton à se marier entre eux est réelle, mais bien plus faible qu'à Genève. L'absence d'endogamie dans le groupe des conjoints non-germanophones s'explique tout simplement par l'absence totale de femmes d'origine suisse romande. Comme nous avons déjà pu le constater dans la partie précédente, ce sont les conjoints chaux-de-fonniers qui sont le moins endogames. Dans les trois premiers groupes d'origine, aucun des paramètres log-linéaires n'est significativement différent de zéro. Si les Suisses alémaniques installés à La Chaux-de-Fonds, notamment des Bernois, se marient davantage entre eux, leur endogamie est clairement moins accentuée que celle des Alémaniques à Genève. Comme les étrangers de Winterthur, ceux de la ville neuchâteloise se caractérisent par un comportement endogame assez marqué.

- 46 La disparition de l'endogamie relative des étrangers dans les deux villes industrielles de La Chaux-de-Fonds et de Winterthur (Figure 2) constitue certainement le changement le plus important entre 1880 et 1929. Dans la première, ce phénomène est sans doute lié à un effet structurel. Par rapport à 1880, le nombre d'époux et d'épouses étrangers présents en 1929 est réduit de moitié — le phénomène répercutant les crises de l'industrie horlogère dans les années 1920 — alors que la composition par nationalité reste stable, les Français représentant à peu près 50 % de ce groupe. Or, nous avons vu que la taille absolue d'une catégorie peut se répercuter sur le risque d'endogamie en son sein.

Figure 2. Paramètres log-linéaires d'endogamie pour 3 villes suisses vers 1929



Sources. Cf. Tableau 1.

Note. classe d'origine : 1, natifs de la ville ; 2, canton de la ville ; 3, autre canton même région linguistique ; 4, canton d'une autre région linguistique ; 5, étranger

- 47 Dans la seconde, pourtant, l'hypothèse d'une intégration réussie des étrangers semble plus probable. Même si le nombre d'époux masculins de ce groupe diminue sensiblement, son importance numérique devrait toujours être suffisante pour que le « risque » d'endogamie ne soit pas trop affecté. C'est d'autant plus vrai que les germanophones (Allemands du Sud et Autrichiens) continuent à former le groupe largement majoritaire parmi les étrangers. La disparition de l'endogamie des étrangers à Winterthur et à La Chaux-de-Fonds va de pair avec l'apparition de ce même phénomène à Lucerne. Quant

aux raisons de ce développement, elles sont probablement imputables à la forte croissance des effectifs de la main-d'œuvre étrangère dans le secteur de l'hôtellerie entre les années 1880 et l'entre-deux-guerres<sup>47</sup> et à l'accentuation de la segmentation du marché du travail qui en a découlé. La très forte endogamie des Suisses non-germanophones installés à Lucerne persiste jusqu'en 1929. Comme en 1880, elle est beaucoup plus marquée que celle des non-francophones à La Chaux-de-Fonds. Dans cette dernière ville, toutefois, l'écrasante majorité des Suisses alémaniques est constituée de Bernois qui, de par leur voisinage géographique de même que pour des raisons historiques, ont toujours eu des rapports plus intenses avec la Suisse romande que le reste des Suisses de langue allemande.

- 48 Loin d'être un phénomène marginal, l'endogamie matrimoniale en milieu urbain impose une relecture des mécanismes régissant les marchés matrimoniaux des villes et les normes guidant le choix du conjoint.
- 49 En privilégiant une lecture de la ville en tant que lieu de brassage social, de nombreuses études ont focalisé leur attention sur les phénomènes d'homogamie socioprofessionnelle. Or, l'existence au XIX<sup>e</sup> siècle de nombreux courants migratoires urbains à forte connotation géographique invite à porter une attention majeure au rôle de l'origine des migrants dans la mise en œuvre de leurs options matrimoniales. Dans une étude sur Liège, A. Jacquemin avait relevé que les unions homogames étaient bien souvent tributaires du lieu de domicile<sup>48</sup> ; une remarque qui, parallèlement aux phénomènes d'autorecrutement de multiples filières migratoires, met en cause les phénomènes d'identification géographique de nombreux quartiers urbains du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. En ce sens, l'endogamie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, époque d'accélération du brassage socio-démographique urbain, ne serait que le résultat de la tendance des divers groupes d'origine à recréer par le mariage des « agglomérations » socioculturelles basées sur des relations de solidarité. La même tendance est soulignée aussi dans le cas de Genève<sup>49</sup>, ville qui, parallèlement au renforcement démographique des diverses communautés d'immigrés, connaît, entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin des années 1860, un accroissement de l'endogamie. Dans cet ordre d'idées, la moindre endogamie constatée à la fin des années 1920 semble à première vue correspondre au ralentissement, après la Première Guerre mondiale, des flux migratoires et à la réduction de la taille des divers groupes de naissance.
- 50 Cohérente dans cette vision d'ensemble, la tendance s'articule toutefois selon des intensités différentes au sein des divers segments sociaux. Ainsi, l'analyse log-linéaire a permis de mettre en évidence qu'en 1880, parmi les Confédérés, ce sont les villes les plus « tertiarisées » (Lucerne et Genève) qui reproduisent le plus le modèle endogame, en entravant l'intégration des Confédérés par le biais des unions « mixtes », alors que parmi les étrangers, c'est dans les villes industrielles (Winterthur et La Chaux-de-Fonds) que le phénomène se produit avec plus d'acuité, en traduisant le profil de la main-d'œuvre étrangère. Souvent mieux qualifiés que les Suisses, les ouvriers étrangers étaient en effet perçus comme des concurrents<sup>50</sup>, avec de faibles possibilités d'intégration dans la société d'accueil, si ce n'est de façon segmentée.
- 51 En dépit de la réduction des valeurs d'endogamie, à la fin des années 1920, Lucerne semble confirmer le cloisonnement de la plupart de ses catégories de naissance, l'endogamie s'estompant dans la plupart des catégories des autres villes. Pour celles-ci, le résultat corrobore et va de pair avec l'effet structurel mis en évidence précédemment, tout en suggérant le rôle des associations ouvrières dans l'atténuation de la juxtaposition

entre la main-d'œuvre suisse et étrangère. Dans le cas lucernois, en revanche, le résultat dénote une divergence qui impose une lecture plus fine, mettant en cause le maintien d'une solidarité d'origine liée à une immigration concentrée dans l'industrie touristique, secteur non syndiqué et dépourvu de structures de soutien social, ayant entretenu des formes de solidarité ancrées dans l'appartenance de groupe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Michael, *Family structure in Nineteenth century Lancashire*, Cambridge, CUP, 1971.
- BARRELET, Jean-Marc, RAMSEYER, J., *La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère, 1848/1914*, La Chaux-de-Fonds, Ed. d'En Haut, 1990.
- BLAU, Peter M., *Inequality and Heterogeneity. A primitive Theory of Social Structure*, London, Collier Macmillan, 1977.
- BÜCHI, Christophe, *Mariage de raison : Romands et Alémaniques. Une histoire Suisse*, Carouge-Genève, Ed. Zoé, 2001.
- CORBIN, Alain, « Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 2, 1980, p. 169-175.
- CRUBELLIER, Maurice, « Les citadins et leurs cultures », in G. DUBY. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, Paris, 1983, p. 359-470.
- ERIKSON, Robert & GOLDTHORPE, John H., *The Constant Flux: A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- FRITZSCHE, Bruno, « Moderne Stadtgeschichte », in *L'histoire en Suisse. Bilan et perspectives 1991*, Basel, Schwabe, 1992, p. 148-156.
- FROIDEVAUX, Yves, « Mobilité spatiale, immigration et croissance démographique : le Pays de Neuchâtel, 1750-1914 », *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 49, 1999, p. 64-86.
- FUKUMOTO, Ivan K. & Grusky, David B., "Social mobility and class structure in early-industrial France", in A. MILES & V. VINCENT (eds), *Building European Society. Occupational change and social mobility in Europe 1840-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1993, p. 40-67.
- GAILLARD, Jeanne, « Les migrants à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Insertion et marginalité », *Ethnologie française*, 2, 1980, p. 129-136.
- GANZ, Werner, *Geschichte der Stadt Winterthur. Vom Durchbruch der Helvetik 1798 bis zur Stadtvereinigung 1922*, Winterthur, W. Vogel cop., 1979.
- GRAY, Alan, "Intermarriage: Opportunity and preference", *Population Studies*, vol. 41, 1987, p. 365-379.
- "Measuring Preference for In-Marriage: A Response to McCaa", *Population Studies*, vol. 43, 1, 1989, p. 163-166.

GRIBAUDI, Maurizio, *Mondo operaio e mito operaio. Spazi e percorsi sociali a Torino nel primo Novecento*, Torino, Einaudi, 1987.

— « Percorsi individuali ed evoluzione storica: quattro percorsi operai attraverso la Francia dell'Ottocento », *Quaderni Storici*, vol. 106, 2001, p. 115-151.

GRUNER, Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914*, Bd. 2, Gewerkschaften und Arbeitgeber auf dem Arbeitsmarkt ; Streiks, Kampf ums Recht und Verhältnis zu andern Interessengruppen, Zürich, Chronos Verlag, 1988.

HEAD-KÖNIG, Anne-Lise, "Sex ratio imbalance, marriage market and gendered work in Switzerland (Seventeenth-nineteenth centuries)", in *Socio-economic consequences of sex-ratios in historical perspective, 1500-1900, Proceedings of the Eleventh International Economic History Congress*, Milano, 1994, Università Bocconi, p. 51-63.

— « Les apports d'une immigration féminine traditionnelle à la croissance des villes de la Suisse : le personnel de maison féminin (XVIII<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 49, 1999, p. 47-63.

— « Introduction. Les migrations vers les villes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in H.-J. GILOMEN, A.-L. HEAD-KÖNIG & A. RADEFF (Hg.), *Migration in die Städte. Ausschluss - Assimilierung - Integration - Multikulturalität*, Zürich, Chronos Verlag, 2000, p. 187-193.

HOUT, Michael, *Mobility Tables*, London, Sage Publ., 1983.

HUBER, Paul, *Luzern wird Fremdenstadt : Veränderungen der städtischen Wirtschaftsstruktur, 1850-1914*, Luzern, Kommissionverl. Keller cop., 1986.

JACQUEMIN, Anne, « Modernisation de la nuptialité et différenciation sociale dans une métropole urbaine. Liège entre 1840 et 1890 », in C. DESAMA & M. ORIS (dir.), *Dix essais sur la démographie urbaine de la Wallonie au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Crédit Communal, 1998, p. 197-242.

KALMIJN, Matthijs, "Intermarriage and homogamy: causes, patterns, trends", *Annual Review of Sociology*, 24, 1998, p. 395-421.

LEBOUTTE, René & HÉLIN, Étienne, « Le choix du conjoint : à propos de l'usage d'indicateurs quantifiables pour apprécier l'endogamie », in *Au-delà du quantitatif : espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie*, Louvain-la-Neuve, 1988, Ciaco cop., p. 417-465.

LORENZETTI, Luigi, « Immigration et mariage à Genève. Aspects de l'insertion urbaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », in H.-J. GILOMEN, A.-L. HEAD-KÖNIG & A. RADEFF (Hg.), *Migration in die Städte. Ausschluss - Assimilierung - Integration - Multikulturalität*, Zürich, 2000, Chronos Verlag, p. 225-238.

— « Immigrazioni e reti di relazione: considerazioni sul caso di Ginevra nell'Ottocento », *Quaderni Storici*, vol. 106, 2001, p. 153-176.

MCCAA, Robert, "Isolation or assimilation? A Log Linear Interpretation of Australian Marriages, 1947-60, 1975, 1986", *Population Studies*, vol. 43, 1989, p. 155-162.

MILES, Andrew, *Social Mobility in Nineteenth- and Early Twentieth-Century England*, New York, St. Martin's Press, 1999.

NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1988.

ORIS, Michel, « L'insertion des immigrants dans la ville au 19<sup>e</sup> siècle. Premières réflexions et premiers résultats dans l'espace liégeois », *Resides*, 1992, 20 p.

— « Mariage et migration durant la révolution industrielle. L'expérience de Tilleur (Belgique) entre 1846 et 1880 », *Communication présentée lors du 18<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, Commission internationale de Démographie historique*, Amsterdam, 1998, (dactyl., 27 p.).

PAREJA ALONSO, Arantza, « L'impact des migrations et des inégalités sociales sur le marché matrimonial urbain : le cas de Bilbao (Espagne), 1825-1935 », *Annales de démographie historique*, 2, 1993, p. 115-136.

PIETTE, Chistiane & RATCLIFFE, Barrie M., « Les migrants et la ville : un nouveau regard sur le Paris de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 1993, p. 262-288.

RAFTERY, Adrian E., "Bayesian Model Selection in Social Research", *Sociological Methodology*, vol. 25, 1995, p. 111-163.

RAISON-JOURDE, Françoise, « Endogamie et stratégie d'implantation professionnelle des migrants auvergnats à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 2, 1980, p. 152-162.

RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner, *Statistique historique de la Suisse*, Zurich, Chronos Verlag, 1996.

— « Der Beitrag der Migrationen zum Städtewachstum, 1850-1990 », in H.-J. GILOMEN, A.-L. HEAD-KÖNIG & A. RADEFF (Hg.), *Migration in die Städte. Ausschluss - Assimilierung - Integration - Multikulturalität*, Zürich, 2000, Chronos Verlag, p. 239-251.

SEGALEN, Martine, « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », in A. BURGUIÈRE, C. KLAPICH-ZUBER & F. ZONABEND (dir.), *Histoire de la famille*, t. 2. Le choc des modernités, Paris, A. Colin, 1986, p. 375-412.

VAN BAVEL, Jan, PEETERS, Hilde & MATTHIJS, Koen, "Connections between Intergenerational and Marital Mobility. A Case Study: Leuven, 1830-1910", *Historical Methods*, vol. 31, 1998, p. 122-134.

VAN DE PUTTE, Bart, "Homogamy by geographical origin: segregation in nineteenth-century Flemish cities (Ghent, Leuven and Aalst)", *Journal of Family History*, 3, 2003, p. 364-390.

VAN LEEUWEN, Marco & MAAS, Ineke, "Log-linear Analysis of Changes in Mobility Patterns", *Historical Methods*, vol. 24, 1991, p. 66-79.

WALTER, François, *Histoire de la Suisse urbaine 1750-1950*, Carouge-Genève, Ed. Zoé, 1994.

WIDMER, Eric, *De cœur et de raison. Le choix du conjoint à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1993.

— « L'effet des structures sur les comportements individuels : l'exemple de l'endogamie des mariages genevois du XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du Département d'Histoire économique*, 24, 1993-1994, p. 41-47.

## ANNEXES

### Annexe 1. Modèles log-linéaires testés

#### 1. Modèles log-linéaires testés :

Modèle d'indépendance

Modèle d'héritage QPM-C (*quasi-perfect mobility constrained*)

Modèle QPM-C +  $c_1$  ( $c_1$  = premier paramètre d'endogamie élargie)

Modèle QPM-C +  $c_2$  ( $c_2$  = deuxième paramètre d'endogamie élargie)

Modèle de mobilité quasi-parfaite QPM

Modèle QPM +  $c_1$

Modèle QPM +  $c_2$

## 2. Matrices des paramètres (topologie des modèles)

$$1. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F$$

$$2. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia$$

	1	2	3	4	5
1	1				
2		1			
3			1		
4				1	
5					1

$$3. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia + c_i$$

	1	2	3	4	5
1	1	2			
2	2	1			
3			1		
4				1	
5					1

$$4. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia + c_i + c_j$$

	1	2	3	4	5
1	1	6			
2	6	2			
3			3		
4				4	
5					5

$$5. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia$$

	1	2	3	4	5
1	1	6	7		
2	6	2	7		
3	7	7	3		
4				4	
5					5

$$6. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia + c_i$$

	1	2	3	4	5
1	1	6			
2	6	2			
3			3		
4				4	
5					5

$$7. \lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + \lambda_j^F + dia + c_i + c_j$$

	1	2	3	4	5
1	1	6	7		
2	6	2	7		
3	7	7	3		
4				4	
5					5

## NOTES

1. Dans ce texte, la notion d'« endogamie » est référée à la dimension géographique et non pas à celle socio-professionnelle pour laquelle on emploiera le terme d'« homogamie ».

2. KALMIJN, M., 1998.

3. LEBOUTTE, R. & HÉLIN, É., 1988 ; PAREJA ALONSO, A., 1993.

4. GRAY, A., 1987, p. 365-366.

5. PIETTE, C. & RATCLIFFE, B. M., 1993 ; LORENZETTI, L., 2001.

6. ANDERSON, M., 1971, p. 153-156 ; CORBIN, A., 1980 ; GAILLARD, J., 1980 ; RAISON-JOURDE, F., 1980 ; SEGALIN, M., 1986.

7. Ainsi, c'est à travers la grille de lecture des individus que l'on devrait évaluer et interpréter leurs choix et leur comportement à l'intérieur de la société. Cf. M. GRIBAUDI, 2001.

8. Dans le cas de Genève, nous n'avons pas eu accès aux registres des mariages de 1929 en raison des dispositions fixées par le règlement cantonal d'application à la loi fédérale sur l'état civil.

9. FRITZSCHE, B., 1992 ; WALTER, F., 1994.

10. HUBER, P., 1986.

11. GANZ, W., 1979.
12. WALTER, F., 1994, p. 105.
13. BARRELET, J.-M. & RAMSEYER, J., 1990.
14. FROIDEVAUX, Y., 1999.
15. RITZMANN-BLICKENSTORFER, H., 2000.
16. NOIRIEL, G., 1988, p. 198-199.
17. Il est en effet évident que l'élargissement des critères d'agrégation des groupes va de pair avec l'accroissement des valeurs de l'endogamie.
18. Cf. notamment les observations de MCCA, R., 1989.
19. CRUBELLIER, M., 1983 ; GRIBAUDI, M., 1987.
20. HEAD-KÖNIG, A.-L., 1994.
21. HEAD-KÖNIG, A.-L., 1999.
22. LORENZETTI, L., 2001.
23. Cette tendance s'écarte de celle relevée à Liège (ORIS, M., 1992), où l'endogamie s'accroît à mesure que la provenance des conjoints est plus éloignée et que la taille de la communauté de migrants est petite.
24. ORIS, M., 1998.
25. LORENZETTI, L., 2000.
26. NOIRIEL, G., 1988, p. 198-199.
27. Ainsi, en 1880, parmi les Italiens de Genève, qui constituent le groupe d'immigrants le plus récent, le taux d'exogamie matrimoniale atteint 80 %, alors que parmi les Français — dont l'immigration à Genève est plus ancienne — l'exogamie matrimoniale n'atteint que 41 %.
28. Pour 1929, par exemple, c'est seulement dans les registres de Winterthur que figure l'indication de la profession des épouses.
29. NOIRIEL, G., 1988, p. 199-200.
30. Les variations au sein des deux groupes (natifs et immigrés) sont assez faibles, compte tenu de la taille réduite des échantillons.
31. BLAU, P., 1977, p. 80.
32. Dans une table à deux entrées, croisant, en ligne ( $i$ ), l'agrégat de naissance de l'époux avec celui, en colonne ( $j$ ), de l'épouse (= table de mobilité matrimoniale), le taux global d'endogamie est défini comme le nombre d'unions sur la diagonale ( $x_{i=j}$ ) divisé par le nombre total de mariages ( $x$ ) :  $\sum_i \sum_j x_{i=j} / x$ . Déterminée par la différence entre l'endogamie globale et sa composante structurelle, l'endogamie pure s'écrit  $\sum_i \sum_j (x_{ij} - x_i \cdot x_j) / x$ , pour  $i = j$ , avec  $x_i$  = totaux des lignes et  $x_j$  = totaux des colonnes. Cf. E. WIDMER, 1993-1994.
33. GRUNER, E., 1988.
34. Entre 1913 et 1925, par exemple, le nombre d'institutions de prévoyance privées en Suisse passe de moins de 50 à plus de 1 200.
35. Pour une table à deux entrées, ce modèle s'écrit  $\lambda_{ij} = \lambda + \lambda_i^H + liF$ , où  $\lambda_{ij}$  représente le logarithme des fréquences conjointes de la table,  $l$  une moyenne générale,  $\lambda_i^H$  l'effet marginal des lignes (ici la distribution des époux selon leur agrégat de naissance) et  $\lambda_i^F$  l'effet marginal des colonnes (ici la distribution des épouses selon leur agrégat de naissance).
36. Cf., par exemple, M. VAN LEEUWEN, I. MAAS, 1991 ; I. K. FUKUMOTO, D. B. GRUSKY, 1993 ; J. VAN BAVEL, H. PEETERS, K. MATTHIJS, 1998 ; A. MILES, 1999.
37. Pour une exception, cf. B. VAN DE PUTTE, 2003.

38. GRAY, A., 1989, p. 164.
39. Cf. M. HOUT, 1983 ; R. ERIKSON, J. GOLDTHORPE, 1993.
40. Ces catégories comprennent les natifs de la ville (1), les ressortissants du canton de la ville (2), les ressortissants des cantons appartenant au même groupe linguistique que la ville (3), ceux des cantons appartenant à d'autres groupes linguistiques (4) et les étrangers (5).
41. L'expression est empruntée à M. HOUT, 1983, p. 28. Dans le contexte de mobilité sociale, ce modèle est aussi appelé *inheritance model*. Cf. M. VAN LEEUWEN & I. MAAS, 1991, p. 71.
42. Cf. M. HOUT, 1983, p. 23.
43. Cette grandeur est définie comme  $BIC = G^2 - d.l. \ln(N)$ . RAFTERY, A.E., 1995.
44. Ce résultat contredit en partie les résultats d'analyses précédentes où nous avons relevé une diminution du taux d'endogamie pure entre 1880 et 1930. Sur la base de ces modèles log-linéaires, nous ne pouvons pas conclure à une augmentation du comportement endogame entre ces deux dates. Nous constatons cependant que contrairement à 1880, les modèles postulant une concentration uniforme sur la diagonale doivent être rejetés en 1930.
45. Hormis Genève, tous ces modèles présentent des p-valeurs au moins supérieures à 1 % (cf. Tableau 8). Pour Genève a été appliqué le modèle QPM+c1 qui donne une p-valeur supérieure à 5 %. Les paramètres diagonaux se sont avérés pourtant très peu sensibles à l'inclusion des paramètres d'endogamie large (c1 et c2).
46. BÜCHI, C., 2001, p. 158 ss.
47. RITZMANN-BLICKENSTORFER, H., 1996, p. 405.
48. JACQUEMIN, A., 1998.
49. WIDMER, E., 1993.
50. GRUNER, E., 1988, p. 255.

## RÉSUMÉS

L'étude analyse les caractéristiques de l'endogamie matrimoniale dans quatre villes suisses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. En dissociant les contraintes structurelles – définies par les équilibres numériques sur les marchés matrimoniaux – des préférences individuelles – intégrant les choix individuels et le respect des normes sociales et communautaires –, l'étude met en évidence notamment les spécificités de l'endogamie par rapport au profil socio-économique des villes observées. En outre, elle essaye de vérifier dans quelle mesure les transformations du choix du conjoint reflètent l'émergence (ou, dans certains cas, la consolidation), après le premier conflit mondial, d'une nouvelle sociabilité urbaine, basée sur de nouveaux rapports à la ville et à son économie et facilitant les processus d'intégration.

Matrimonial Endogamy in Swiss Cities, 1880-1930: Structural Effects and Individual Preferences

This paper analyses the characteristics of geographical marital endogamy in four Swiss towns in the late 19<sup>th</sup> and early 20<sup>th</sup> centuries. The method distinguishes between structural constraints - reflecting the composition of the marriage markets - and individual preferences - including

personal choices and the respect of social norms - affecting the process of mate selection. The article points to the role of the towns' specific socio-economic profile and tries to determine in which manner the transformations of partner choice patterns after World War I reflected the rise (or the strengthening) of a new form of urban sociability, based on a new perception of the city and its economy and including alternative forms of integration.

## INDEX

**Mots-clés** : histoire urbaine, démographie, régression

**Index chronologique** : Période contemporaine

**Index géographique** : Allemagne-Autriche-Suisse

## AUTEURS

**LUIGI LORENZETTI**

Département d'histoire économique, Université de Genève

**RETO SCHUMACHER**

Département d'histoire économique, Université de Genève